



PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le jeudi 12 février 2026
(12)

[Français]

Le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale, de la défense et des anciens combattants se réunit aujourd'hui, à 10 h 31, dans la pièce W120 du 1, rue Wellington sous la présidence de l'honorable Hassan Yussuff (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Al Zaibak, Anderson, Audette, Carignan, c.p., Dasko, Deacon (*Ontario*), Kutcher, McNair, White, Youance et Yussuff (11).

Participent à la réunion : Ariel Shapiro et Anne-Marie Therrien-Tremblay, analystes, Bibliothèque du Parlement.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 5 février 2026, le comité poursuit son examen du projet de loi C-12, Loi concernant certaines mesures liées à la sécurité de la frontière canadienne et à l'intégrité du système d'immigration canadien et d'autres mesures connexes liées à la sécurité.

TÉMOINS :

Association des banquiers canadiens :

Hartland Elcock, avocat en chef adjoint et vice-président.

Fédération de la police nationale :

Brian Sauvé, président et directeur général.

À titre personnel :

Adam Lajeunesse, professeur associé, Université St. Francis Xavier (*par vidéoconférence*).

Commissariat à la protection de la vie privée du Canada :

Me Philippe Dufresne, commissaire à la protection de la vie privée du Canada;

Me Marc Chénier, sous-commissaire et avocat général principal.

Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada :

Michael-John Almon, sous-directeur adjoint, Politiques stratégiques et révisions.

Ministère des Finances Canada :

Erin Hunt, directrice générale, Division des crimes financiers et de la sécurité;

William Kendall, conseiller principal, Division des crimes financiers et de la sécurité.

Hartland Elcock, Brian Sauvé et Alex Lajeunesse font chacun une déclaration puis répondent aux questions.

À 11 h 29, la séance est suspendue.

À 11 h 36, la séance reprend.

Philippe Dufresne, Erin Hunt et Michael-John Almon font chacun une déclaration puis, avec William Kendall, répondent aux questions.

À 12 h 17, le vice-président, l'honorable sénateur Al Zaibak, assume la présidence du comité.

À 12 h 20, l'honorable sénateur Yussuff reprend la présidence du comité.

À 12 h 29, la séance est suspendue.

À 12 h 37, conformément à l'article 12-16(1)d) du Règlement, le comité reprend ses travaux à huis clos pour discuter d'un projet d'ordre du jour (travaux futurs).

Il est convenu que le comité permette l'enregistrement audio et/ou la transcription de la partie de la réunion d'aujourd'hui qui se tient à huis clos; qu'une copie soit conservée par la greffière du comité pour consultation par les membres du comité et/ou leur personnel; que l'enregistrement audio et/ou la transcription soient détruits par la greffière du comité lorsque le Sous-comité du programme et de la procédure l'autorisera à le faire, au plus tard à la fin de la session parlementaire.

À 13 h 17, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Andrea Mugny